

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 12 octobre 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES POSTES

DEMANDE D'ENQUÊTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je voudrais soulever une question de nature urgente. Étant donné que la direction des Postes et le Syndicat des postiers du Canada s'affrontent carrément, comme en font foi les annonces publiées dans les journaux d'hier, je propose, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que le gouvernement voie sur-le-champ à lancer une enquête parlementaire sur la crise qui s'aggrave aux Postes avec mandat de proposer le plus tôt possible des solutions au Parlement.

M. l'Orateur: Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ON PROPOSE DE METTRE FIN RAPIDEMENT AU DÉBAT SUR LE DISCOURS DU TRÔNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je désire également présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Étant donné la réponse que le premier ministre (M. Trudeau) a donnée à la Chambre au sujet de la possibilité de mettre fin rapidement au débat sur le discours du trône afin de pouvoir présenter le plus tôt possible des mesures d'ordre économique, j'espère que non seulement le gouvernement, mais aussi l'opposition officielle souscriront à cette motion. Je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre, après avoir consulté les leaders à la Chambre de tous les partis, les mesures nécessaires pour mettre fin rapidement au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône de manière à pouvoir étudier les mesures économiques que le gouvernement devrait présenter dès maintenant afin de stimuler la production et relancer l'économie.

M. l'Orateur: Il est nécessaire, pour présenter cette motion maintenant, d'avoir le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ÉCONOMIE DU MANITOBA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour présenter une motion d'une très grande importance. Étant donné que le Conference Board du Canada a prédit l'an dernier que l'économie du Manitoba présenterait des faiblesses en 1978 en raison de la mauvaise performance économique qui a caractérisé les trois premiers trimestres de l'année 1977—c'était à l'époque du gouvernement néo-démocrate—et étant donné que les 6,000 emplois que le secteur manufacturier avait perdus dans la dernière année du gouvernement néo-démocrate ont été retrouvés, que le marché du travail au Manitoba a produit trois fois le nombre moyen d'emplois créés au cours des quatre années précédentes sous le régime néo-démocrate et que, si la performance du NPD s'était poursuivie jusqu'en 1978—

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais bien que la motion du député porte sur une question qui est du ressort du Parlement fédéral.

M. McKenzie: Je propose, avec l'appui du député de Selkirk (M. Whiteway):

Que la Chambre prie le NPD de songer aux huit années de mauvaise administration du gouvernement néo-démocrate avant de se répandre en critiques sur la performance du gouvernement Lyon.

* * *

LES FORÊTS

LE PROJET DE FERMETURE DE LABORATOIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin d'obtenir le consentement unanime de la Chambre au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que figurait parmi les coupures budgétaires annoncées le 8 septembre dernier par le président du Conseil du Trésor la fermeture de la station forestière expérimentale de Petawawa, d'un laboratoire de produits forestiers à Ottawa et de plusieurs petites stations forestières importantes dans tout le pays, étant donné l'intérêt accru que présente la recherche forestière à une époque où l'énergie se fait rare et le besoin de nouvelles ressources énergétiques renouvelables se fait pressant, et étant donné que la fermeture de ces stations forestières nous privera de centaines de chercheurs talentueux, je propose, appuyé par le député de Brant (M. Blackburn):